



HAL
open science

L'apport de l'analyse sémique dans un cas de polysémie complexe (latin forma)

Danièle Conso

► **To cite this version:**

Danièle Conso. L'apport de l'analyse sémique dans un cas de polysémie complexe (latin forma). *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2020, Sémantique latine. Hommage à Claude Moussy, N°20, pp. 95-117. hal-03244670

HAL Id: hal-03244670

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03244670>

Submitted on 1 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'apport de l'analyse sémique dans un cas de polysémie complexe (latin *forma*)

DANIÈLE CONSO
ISTA EA 4011
Université de Franche-Comté
dconso@orange.fr

RÉSUMÉ

Nous avons utilisé l'analyse sémique, enseignée par C. Moussy, pour étudier la polysémie complexe du latin *forma*, qui offre des exemples des six types de relations sémantiques inventoriées par R. Martin et illustrées par les travaux de C. Moussy (restriction de sens, extension de sens, métonymie, métaphore, polysémie étroite et polysémie lâche), auxquels il faut ajouter l'homonymie. Nous illustrons ces rapports au moyen d'exemples tirés de notre étude de *forma* et complétés par quelques remarques sur les sens et les variantes contextuelles.

MOTS CLEFS : Polysémie, sémème, sème, sens, variante contextuelle.

SUMMARY

We have used the semic analysis as taught by C. Moussy in order to study the polysemy of the Latin noun *forma* which provides us with examples of the six types of semantic relationships inventoried by R. Martin and illustrated in C. Moussy's works. These are narrowing of meaning, extension of meaning, metonymy, metaphor, strict polysemy and loose polysemy; to these we must also add homonymy. We illustrate these semantic relationships with examples taken from our study of *forma* to which we add some remarks on meanings and contextual variants.

KEY WORDS : Polysemy, sememe, seme, meaning, contextual variant.

Pour citer cet article : Danièle Conso « L'apport de l'analyse sémique dans un cas de polysémie complexe (latin *forma*) », *Revue de Linguistique latine du centre Ernout. De Lingua Latina* n° 20, Décembre 2020, pages 95-117.

URL : <http://www.lettres.sorbonne-universite.fr/numero-20>

Pour la revue dans son ensemble :

[http://www.lettres.sorbonne-universite.fr/ecoles-](http://www.lettres.sorbonne-universite.fr/ecoles-doctorales/concepts-et-langages)

[doctorales/concepts-et-langages](http://www.lettres.sorbonne-universite.fr/ecoles-doctorales/concepts-et-langages); puis rubrique « Publications ».

Ayant préparé ma thèse d'État, *Forma, étude sémantique*, sous la direction de Claude Moussy, j'ai souhaité participer à ce volume par lequel nous, ses élèves, lui rendons hommage, en rappelant ce que nous lui devons et ce que nous devons à la méthode de recherche sémantique qu'il pratiquait et enseignait.

Selon C. Moussy, l'analyse sémique a une double utilité. Elle peut servir à définir les rapports qui unissent deux sens d'un signifié polysémique ou à délimiter les structures d'un champ lexical. Il a pratiqué l'un et l'autre dans son ouvrage *La polysémie en latin*¹. Ma propre recherche m'a fait utiliser la première de ces deux méthodes, dans ma thèse², et dans les deux volumes qui en sont la publication³.

1. INTRODUCTION

Pour étudier d'un point de vue sémantique un lexème polysémique d'une langue ancienne, comme *forma*, il faut d'abord se reporter aux ouvrages lexicographiques disponibles. La lecture de l'article FORMA dans le *Thesaurus Linguae Latinae* et dans l'*Oxford Latin Dictionary* fait apparaître à l'évidence son caractère polysémique⁴.

¹ C. MOUSSY (2011 : 7)

² D. CONSO (1990).

³ D. CONSO, *Forma, étude sémantique et étymologique*, vol. 1, Besançon, PUFC, 2015, et vol. 2, à paraître, à Besançon, aux PUFC.

⁴ Nous prenons ici polysémique au sens le plus large, celui d'une pluralité de signifiés correspondant à un seul signifiant. Ainsi est englobé dans la polysémie ce qui, dans une autre perspective, peut être distingué en polysémie (un seul signe comportant plusieurs signifiés) et homonymie (deux ou plusieurs signes différents, de signifiant

Si l'article FORMA du *TLL* (VI, 1, c. 1065-1087) donne une certaine impression d'unité, du moins dans les deux premières des trois grandes rubriques entre lesquelles l'auteur, Ida Kapp, répartit les acceptions attestées, à savoir « I. de rerum qualitate » (subdivisé en « A. de figura externa » et « B. de habitu et ratione ») et « II. de ipsis rebus formatis » (subdivisé en « A. de animantibus » et « B. de rebus »), cette unité est assez illusoire, comme le montre la comparaison des différents textes cités. Par ailleurs, la troisième grande rubrique (« III. praevalente notione imaginis uel exemplaris ») laisse le lecteur perplexe : les deux acceptions entre lesquelles elle se divise, « image reproduisant un modèle » et « mo-dèle reproduit par une image » (« A. imago ad similitudinem alicuius rei formata » et « B. exemplar, ad cuius similitudinem res aliqua formatur »), ne sont pas seulement différentes, mais opposées.

Au contraire, l'article FORMA de l'*OLD* (p. 722^A-723^A) ne distingue pas moins de dix-sept acceptions, la plupart étant encore subdivisées⁵ :

- « 1. a) Visible form, appearance, aspect. b) outward appearance (as dist. from substance, reality, or practical use) (...)
- 2. Form or appearance: a) (as characteristic of a particular person, animal or thing). b) (as denoting size or quality). c) (as indicating state or condition). (...)
- 3. a) Shape, outline; (spec.) the shape of a thing as essential to the performance of its functions. b) a geometrical figure. c) (pregn.) distinct or recognizable shape. (...)
- 4. a) A person's outward appearance, his features, aspect, person. b) (esp., as beautiful or ugly). (...)
- 5. a) (pregn.) Fine or handsome appearance, beauty, good looks. b) (of things). c) (concr.) a handsome person, a beauty; also, an adornment. (...)
- 6. a) Arrangement, pattern, configuration, or conformation; (also transf.). b) a system (of government); (also, of teaching or sim.). c) (rhet.) a poetic or rhetorical form of speech (= Gk. σχῆμα, cf. FIGVRA sense 11). (...)
- 7. Tenor, purport (of a document, etc.); terms, provisions (of a law or agreement). (...)
- 8. (usu. w. gen.) Any mode, form, or state in which a thing may exist. (...)

homophone et comportant chacun un signifié différent). Sur la polysémie et l'homonymie, cf. V. NYCKEES (1998 : 194-195).

⁵ Nous citons les traductions, mais nous ne citons pas les exemples donnés pour chacune d'elles.

9. A category, class. (...)
- 10 a) (usu w. gen.) A kind, sort, variety (of). b) style, manner. c) (rhet.) style of composition (= Gk. χαρακτήρ). d) (phil.) a species (as a subdivi-sion of a genus). (...)
11. (gramm.) A form assumed by a word in inflexion, composition, etc.; also, a paradigm. (...)
12. a) A set mode of procedure according to rule; *ex forma*, in due form of law. b) a set form of words, formula. (...)
13. a) (concr.) Something considered in respect of its shape or outward appearance; the figure of a (usu. supernatural or mythological) being. b) (poet., in periphrases w. gen.). c) (in Platonic phil. = ἰδέα) an ideal form, archetype. (...)
14. a) A likeness, image. b) (of artistic representations). c) the impression stamped on a coin (in some cases perh. = a die used to stamp coins, cf. sense 16). (...)
15. a) A diagram, map, plan, or sim.; (spec. in surveying) an official map showing the division of land in a colony, etc. b) a preliminary sketch for a building or sim., plan, design; (transf., for a literary work, etc.). c) (transf.) a brief account or description, sketch. (...)
16. a) A mould for casting metal, etc.; also, a confection made in a mould. b) a shoemaker's last. c) a frame (for holding something together). d) the channel or conduit (of an aqueduct). e) a groove, slot, rabbet. (...)
17. (cf. *formula* 2 b) Territory, jurisdiction (of a province) (...) ».

Le choix de l'auteur est ici différent : la diversité des acceptions n'est pas masquée par un regroupement en ensembles peut-être artificiels. La présentation adoptée rend la polysémie manifeste. Mais les relations entre les différentes acceptions n'apparaissent guère.

2. DÉMARCHES PRÉLIMINAIRES

2.1. L'inventaire des acceptions d'un lexème polysémique

À partir de ces données, la méthode suivie par un linguiste latiniste ne sera pas la même que celle que suit un spécialiste de la langue française : alors que le linguiste francisant part des définitions des différents sens qu'il trouve chez les lexicographes et dont il admet qu'elles font l'objet d'un consensus⁶, le linguiste latiniste devra se reporter aux occurrences qu'offre son corpus pour inventorier et

⁶ C'est ainsi que R. MARTIN (1983 : 64-71) prend ses exemples dans le *Dictionnaire du français contemporain* et dans le *Petit Robert*.

vérifier les acceptions attestées pour le lexème étudié. Le sémème d'un lexème polysémique offre un grand nombre d'acceptions, si l'on désigne ainsi les plus petites unités sémantiques de son sémantisme, sans tenter de les hiérarchiser⁷.

2.2. Les sens et les variantes contextuelles

Une fois cet inventaire achevé, on constate que, parmi ces unités qui se distinguent par une différence sémantique, tout n'est pas à mettre sur le même plan. Il faut séparer les sens de base (par exemple *forma*, « modèle »), des sens dérivés ou spécialisés à partir d'un sens de base (par exemple, à partir de « modèle», *forma*, « plan (de l'architecte) »). Il y a aussi des variantes contextuelles, qui dépendent du contexte. C'est ainsi que C. Moussy distingue « les emplois qui correspondent à de véritables sens » et ceux qui, étant liés au contexte, « sont des variantes contextuelles »⁸. Celles-ci peuvent poser des problèmes, dont il sera question plus loin.

Même si l'on se limite à ces « véritables sens », il est impossible de comparer chacun d'eux à tous les autres. On sera amené à répartir les sens dans des ensembles qui regroupent ce qui est comparable (*forma*, nom d'une qualité concrète, dont le support est un être animé ou une réalité inanimée ; *forma*, désignant un « modèle », dans de nombreux domaines ; *forma*, comme division ou subdivision, dans un classement).

On devra ensuite chercher, dans chacun de ces ensembles, à ordonner les différents sens, pour trouver un enchaînement entre eux. Il faudra identifier les sens dérivés et ceux dont ils sont issus, les rapprocher et définir les relations sémantiques qui les unissent. C'est là qu'intervient l'analyse sémique.

3. L'ANALYSE SÉMIQUE

En effet, si l'on admet, comme le fait C. Moussy, la classification en six rapports de R. Martin⁹ (restriction de sens, extension de sens,

⁷ Nous désignons par « sémantisme » l'ensemble des sens d'un signifié polysémique et par « acception » les éléments les plus simples de sa polysémie qui se distinguent par une différence sémantique.

⁸ C. MOUSSY (2011 : 7).

⁹ R. MARTIN (1983 : 69-74).

métonymie, métaphore, polysémie étroite et polysémie lâche), c'est l'analyse sémique qui permettra de montrer que la relation entre tel et tel sens relève de tel ou tel de ces six rapports¹⁰, ou qu'ils n'ont aucune relation, ce qui constitue un septième rapport, l'homonymie, que R. Martin signale, à propos de la polysémie lâche¹¹.

L'étude de *forma* offre des exemples de ces six rapports (et de l'homonymie), mais certains sont mieux représentés que d'autres.

3.1. L'extension de sens et la restriction de sens

Un exemple de restriction de sens est la relation qui unit *forma*, « modèle de comportement », à *forma*, « règle (pratique) » ou « règle (juridique) ». On peut citer, parmi d'autres, une occurrence de *forma*, « méthode », qui relève de « modèle de comportement » :

Columelle 5,2,5 : *Si tribus paribus lateribus triquetrum metiri debueris, hanc formam sequeris.*

« Si tu as à mesurer un triangle équilatéral, voici la méthode que tu suivras¹². ».

Cette méthode est un modèle de comportement. L'analyse sémique sera « modèle / de comportement ». On peut ajouter un troisième sème, « propre à une activité ou une démarche déterminée », qui représente l'impact du contexte et qui est donc un sème afférent.

Par ailleurs, on peut comparer un exemple de « règle (pratique) » et un exemple de « règle (juridique) » :

Sénèque *Epist.* 8, 5 : *Hanc ergo sanam ac salubrem formam uitae tenete, ut corpori tantum indulgeatis, quantum bonae uoletudini satis est.*

¹⁰ Cf. C. MOUSSY à propos de la métaphore lexicalisée (1989 : 309-319).

¹¹ R. MARTIN, (1983 : 71), à propos de deux sèmes désignés par les symboles Σ^1 et Σ^2 , déclare : « si Σ^2 et Σ^1 ne présentent aucun sème commun, la polysémie le cède à l'homonymie ».

¹² Le contexte indique en quoi consiste cette « méthode » : c'est une suite de mesures et de calculs arithmétiques qui aboutissent à cette conclusion : *Fiunt pedes triginta nouem milia. Dicemus hanc summam pedum quadratorum esse in hoc triquetro*, « Le résultat est 39.000 pieds. Nous dirons que tel est le nombre de pieds carrés contenus dans ce triangle ».

« Observez donc cette règle de vie saine et salutaire : ne laisser au corps que ce qui suffit pour qu'il soit en bonne santé. »¹³.

Ce modèle de comportement n'est pas imposé, mais conseillé. Il a un caractère général : c'est une « règle de vie ».

Fronton¹⁴, p. 14,16 N = *Ad M. Caes. I, 6, 3* van den Hout : *Si hoc decretum tibi proconsulis placuerit, formam dederis omnibus omnium prouinciarum magistratibus quid in eiusmodi causis decernant.*

« Si tu approuves cet arrêt du proconsul, tu auras édicté une règle [indiquant] à tous les magistrats de toutes les provinces ce qu'ils doivent décider dans des causes de ce genre. »¹⁵.

Un *decretum* rendu par l'Empereur non seulement dicte la sentence qui met un terme au litige sur lequel l'Empereur a été consulté, mais crée un précédent qui obligera les juges à prononcer la même sentence dans des affaires semblables.

L'analyse sémique sera :

« modèle / de comportement »,

pour la « règle (pratique) » ; mais ce sera :

« modèle / de comportement / obligatoire »,

pour la « règle (juridique) », qui représente un sens spécialisé de la langue du droit. Cette spécialisation est une restriction de sens. En tant que telle, elle s'accompagne de l'addition d'un sème (« obligatoire »).

¹³ La suite du texte précise le contenu de cette règle : il ne faut manger et boire que pour calmer sa faim et éteindre sa soif, il ne faut se vêtir que pour se protéger du froid, il ne faut avoir une maison que pour se défendre des intempéries.

¹⁴ Dans l'affaire évoquée par Fronton, un jugement a été rendu par un gouverneur de province, dans un procès relatif à un héritage. Il semble que le gouverneur ait jugé contre l'héritier testamentaire, qui a fait appel à l'empereur. Fronton met en garde l'empereur sur les conséquences possibles de sa décision.

¹⁵ Les *decreta*, jugements rendus par l'empereur, lorsqu'un procès était porté devant lui, jouissaient d'un grand prestige, selon J. GAUDEMET (1967 : 583-584) : « Aussi le décret rendu dans une affaire était-il allégué dans une affaire analogue. Il avait l'autorité d'un précédent ».

Comme *forma* a beaucoup de sens spécialisés et que la spécialisation implique souvent une restriction de sens, les cas de restriction sont assez nombreux.

Les cas d'extension de sens sont plus rares. C'est aussi *forma*, « méthode », c'est-à-dire « modèle de comportement », qui peut en fournir des exemples, quand *forma* ne désigne plus un « modèle de comportement », mais une « façon (de faire) », une « manière (d'agir) », sens qui est attesté tardivement, souvent dans des comparaisons, comme celle où Tertullien met en parallèle la réfutation de la vraie doctrine (*nostra disciplina*) et celle des hérésies :

Tertullien *Praescr. heret.* 35,2 : *Debent probare illam quoque haeresin esse, eadem forma reuictam qua ipsae reuincuntur.*

« Elles doivent prouver que celle-ci » (la vraie doctrine) « est aussi une hérésie, réfutée de la façon dont elles sont elles-mêmes réfutées. »

La comparaison porte sur la manière de réfuter « notre doctrine » et les hérésies, qui doivent combattre à armes égales (*Eadem forma... qua*, « de la même façon ... que »). L'analyse sémique de *forma* se réduit à :

« manière / de faire / propre à une activité ou une démarche déterminée ».

Le sème de « modèle » a disparu : l'extension de sens correspond à la perte d'un sème.

3.2. La métonymie

Un grand nombre de sens ou de variantes de *forma* offrent des exemples de métonymie. Le plus caractéristique appartient au vocabulaire de l'hydraulique. *Forma*, absent du livre VIII de Vitruve, apparaît chez Frontin, pour désigner le « conduit » d'un aqueduc, dans un texte qui distingue « l'aqueduc » (*riuus*) et son « conduit » ou sa « canalisation » (*forma*) :

Frontin *Aq.* 75,3 : *Plerique possessores quorum agris aqua circumducitur formas riuorum perforant.*

« La plupart des propriétaires dont les champs sont longés par un aqueduc perforent les canalisations. » (trad. P. Grimal, CUF).

Cette répartition entre les noms de « l'aqueduc » (*riuus, canalis*) et celui du « conduit » (*forma*) est celle des textes et des inscriptions des I^{er} et II^e siècles de notre ère. Elle est encore attestée plus tard et

l'emploi de *forma* pour désigner le « conduit » de l'aqueduc, qui est rare aux deux premiers siècles, devient ensuite plus fréquent.

Mais à partir du IV^e siècle et jusqu'au VIII^e siècle, dans des textes et dans des inscriptions¹⁶, il arrive que *forma* désigne l'« aqueduc », pris dans son ensemble¹⁷, ainsi, au VI^e siècle, dans les *Variae* de Cassiodore, quand Athalaric rappelle aux habitants de Parme qu'ils doivent leur aqueduc à son grand-père :

Cassiodore *Var.* 8,30,1: *Amore ciuitatis uestrae, (...) formam (...) auus noster regia largitate construxit.* « Par amour pour votre cité, notre grand-père (...), dans sa magnificence royale, a fait construire un aqueduc. »

La *largitas* de Théodoric, grand-père d'Athalaric, concerne l'ensemble de l'ouvrage, et non une simple canalisation, ce qui n'aurait pas de sens.

On peut donc admettre que, dans le domaine de l'hydraulique, *forma* au sens de « conduit (d'aqueduc) » est antérieur à *forma*, « aqueduc », même si le sens primitif et le sens dérivé coexistent ensuite pendant plusieurs siècles. Le témoignage d'inscriptions que l'on peut dater nous confirme que le sens de base est « conduit » et le sens dérivé par métonymie est « aqueduc ». Le passage de « conduit » à « aqueduc » représente une métonymie de la partie pour le tout, un type de métonymie auquel certains donnent le nom de synecdoque¹⁸, puisque le « conduit » est une partie de l'aqueduc.

Selon R. Martin, dans la métonymie, le sémème du sens dérivé est composé de sèmes autres que ceux du sens de base, mais l'on retrouve, dans un sème spécifique du sens dérivé le sémème du sens de base. Comme analyse sémique de *forma*, « conduit (d'aqueduc) », on peut proposer :

« conduit / dans lequel coule l'eau / qui circule dans un aqueduc ».
--

¹⁶ Si l'on néglige une occurrence ambiguë de Frontin *Aq.* 126,3, où l'on peut hésiter entre « canalisation » et « aqueduc ». Comme de nombreuses inscriptions s'ajoutent aux témoignages littéraires, notre documentation sur le vocabulaire de l'hydraulique permet des datations assez précises.

¹⁷ C'est-à-dire qui comporte une conduite en maçonnerie ou en dalles (en tranchée couverte ou en tunnel), sur mur de soutènement ou sur arcades, etc., cf. L. CALLEBAT, (1973 : 144-149).

¹⁸ Cf. M. LE GUERN (1973 : 29-30).

Comme analyse sémique de *forma*, « aqueduc », ce sera :

« ouvrage complexe, / qui assure l'adduction de l'eau, / dans un conduit, / depuis le captage jusqu'à un château d'eau ».

Le sème « dans un conduit » permet de réintroduire le sémème du sens de base dans un sème spécifique du sens dérivé.

On peut reprocher à la comparaison de ces deux analyses sémiques, qui sont conformes au schéma de R. Martin (1983 : 67-68), d'aboutir à des définitions circulaires. On peut préférer celle que donne M. Le Guern de la métonymie comme un « glissement de référence ».

Il affirme en effet (1973 : 30), à propos de la « synecdoque de la partie » :

« Alors que dans les deux cas¹⁹ il y a à la fois modification de la chaîne parlée et glissement de référence, on peut estimer que le second aspect est plus nettement prédominant dans ce type de synecdoque que dans la métonymie ».

Les deux référents, le « conduit » et l' « aqueduc », sont associés dans la réalité et dans l'expérience du locuteur, ce qui est conforme à la définition que donne M. Le Guern (p.25) :

« La relation métonymique est donc une relation entre objets, c'est-à-dire une relation entre réalités extra-linguistiques ; elle est fondée sur un rapport qui existe dans la référence, dans le monde extérieur, indépendamment des structures linguistiques qui peuvent servir à l'exprimer ».

De là, pour M. Le Guern, ce qui distingue la métaphore de la métonymie : la métaphore modifie l'organisation des sèmes du lexème affecté, tandis que la métonymie ne modifie pas les sèmes, mais seulement la référence. C'est pourquoi il n'y a pas de rupture de l'isotopie dans la métonymie, alors qu'il y en a dans la métaphore, du moins dans la métaphore vive.

3.3. La métaphore

¹⁹ C'est-à-dire dans celui de la métonymie et dans celui de la synecdoque, ce dernier étant illustré par notre exemple : *forma*, « aqueduc », à partir de *forma*, « conduit (d'aqueduc) ». C'est, dans la perspective de M. LE GUERN (1973 : 30), une « synecdoque de la partie ».

Dans le sémantisme de *forma*, on trouve des métaphores vives et des métaphores lexicalisées.

Pour les métaphores vives, on peut citer un fragment du *De dubio sermone* transmis par Charisius, où Pline l’Ancien évoque les noms grecs qui conservent en latin leur désinence originelle :

Pline *Nat.* 86, Della Casa = p. 151,30 Barwick : *Quaedam sunt (...) quae ad nos usque proprias gentis suae uultus formamque custodiant, ut Pluton, Xenophon.* « Il y en a (...) qui conservent, jusque dans notre pays, la physionomie et l’aspect qui appartiennent en propre à leur nation, comme *Pluton, Xénophon*²⁰. »

Par une double métaphore, Pline assimile les noms grecs, employés en latin sans être latinisés, à des hommes, des Grecs, qui, à Rome, seraient reconnus comme des étrangers, d’après leur visage (*uultus*) et leur aspect corporel distinctif (*forma*). *Forma*, qui, à propos d’êtres humains, désigne le plus souvent l’« aspect physique individuellement distinctif », s’emploie aussi pour désigner l’« aspect distinctif commun aux membres d’une même classe, ou d’une même nation » (cf. *Forma I*, p. 148-150). Le sémème est alors :

« aspect / de l’ensemble du corps / spécifiquement distinctif / commun aux êtres humains qui appartiennent à une même classe ou une même nation ».

Dans la métaphore de Pline, l’isotopie est rompue entre *quaedam* (*nomina*) qui renvoie à une classe grammaticale et *propriis gentis suae uultus formamque* qui renvoie à des groupes ethniques humains. On retient, comme sémème de *forma*, « forme (grammaticale) »²¹ :

« qualité sensible / propre à un élément de l’énoncé / qui le caractérise d’un point de vue morphologique ».

Quand on passe de la *forma* des hommes à celle des mots fléchis, on conserve les sèmes « aspect / spécifiquement distinctif », qui est « l’attribut dominant », dans la terminologie de M. Le Guern, reprise

²⁰ Une finale *-ōn* est exclue par les règles de la phonétique latine, car un **n* a disparu à la finale après une voyelle longue. Πλούτων est donc normalement latinisé en *Plūtō*, tandis que *Plūtōn* est reconnaissable comme une forme grecque.

²¹ Selon le contexte, la « forme (grammaticale) » peut être la « forme caractéristique » ou la « forme prise (en vertu de la *declinatio*) ». C’est la « forme caractéristique » qui est concernée par la métaphore de Pline.

par C. Moussy²² et on néglige les sèmes « de l'ensemble du corps » et « d'êtres humains ». Il en va de même pour *uultus*, le « visage », par lequel aussi l'isotopie est rompue, puisque la classe grammaticale des *nomina* n'a pas de « visage ».

La double métaphore, qui porte à la fois sur *uultus* et sur *forma*, montre que Plinius emploie une métaphore vive : en joignant le « visage », *uultus*, à « l'aspect caractéristique », *forma*, il renouvelle la métaphore lexicalisée de la terminologie traditionnelle, dans laquelle *forma*, « forme (grammaticale) » représente, en synchronie, une métaphore lexicalisée, mais, en diachronie, une extension de la quasi-synonymie qui unit *figura* et *forma* et, pour l'un et l'autre, un calque sémantique du grec *σχῆμα*²³.

Comme exemple de métaphore lexicalisée, nous choisirons plutôt *forma*, « plan » d'un édifice ou d'un discours. Ce sens de « plan (de l'architecte) » a d'assez nombreuses attestations, dans la langue commune et dans la langue technique²⁴. C'est une variante spécialisée de « modèle de fabrication » (cf. *Forma II*, ch. 12, § 86-93).

Pour *forma*, « plan (de l'architecte) », on peut citer une lettre de Cicéron ; chargé par son frère de surveiller la construction d'une maison, il lui annonce qu'elle promet d'être réussie :

Cicéron, *ad Q.fr.* 2,5,3 (*Epist.* 98,1, CUF) : *Magis (...) cerni iam poterat quam quantum ex forma iudicabamus.*

« On peut voir désormais [ce qu'elle sera] mieux que d'après le plan. ».

L'analyse sémiologique pourra être :

²² M. LE GUERN (1973 : 41) ; C. MOUSSY (2011 : 27).

²³ En général, le rapprochement de différents textes grecs et latins montre que le couple de quasi-synonymes, *forma* et *figura*, au sens de « forme (grammaticale) », calque le grec *σχῆμα*. Il y a donc bien eu une métaphore, mais c'est en grec qu'elle a eu lieu. Le latin l'a reproduite par un calque sémantique, qui choisit *figura* pour rendre *σχῆμα*. Secondairement, *forma* s'emploie dans ce sens, à côté de *figura*, par une extension de leur quasi-synonymie, cf. *Forma II*, ch.18, §115-117. Cependant, en synchronie, et si l'on ne tient pas compte de la diachronie, *forma*, « forme (grammaticale) », est en relation de métaphore avec *forma*, « aspect physique distinctif ».

²⁴ Vitruve, à côté de *forma* et de *descriptio*, connaît des termes plus spécialisés, pour désigner les plans et les dessins des architectes (1,2,2) : *ichnographia*, *orthographia* et *scaenographia*, « le plan, l'élévation, la vue perspective ». La nature de la *scaenographia* est discutée.

« modèle figuré, / en représentation horizontale /de la construction d'un édifice. / Ce modèle indique la distribution des différentes pièces et des murs ».

Mais il existe, comme en français, des emplois métaphoriques du nom du « plan » :

Chez Tacite, Maternus prie Messalla de ne pas défendre les Anciens, mais d'exposer les causes de la décadence de l'art oratoire et Messalla lui répond :

Tacite *Dial.* 25,1 : *Sequar praescriptam a te, Materne, formam.*
« Je suivrai, Maternus, le plan que tu m'as tracé. » (trad. H. Bornecque, CUF).

Comme le « plan » de l'architecte, qui est un « modèle de fabrication », répartit les espaces et leurs limites dans un édifice, le « plan » d'un discours (mais aussi d'un texte, d'un enseignement, d'une doctrine) répartit son contenu entre plusieurs parties, (cf. *Forma II*, ch. 12, §113-116).

L'analyse sémique sera :

« modèle mental / de la composition d'un texte / qui divise et distribue son contenu entre ses différentes parties ».

C'est un « modèle mental / de division et de répartition ».

Si l'on compare à « modèle figuré d'un édifice » le sens où *forma* est un « modèle mental d'un discours », on constate une rupture de l'isotopie entre « modèle figuré / en représentation horizontale » et « modèle mental ».

C'est par une métaphore qu'on passe du « plan (d'un édifice) » au « plan (d'un discours) ». Ce deuxième sens, dérivé par métaphore du premier, conserve comme « attribut dominant » les sèmes de « modèle » et de « division et répartition », entre les éléments d'un ensemble. Il remplace « figuré » par « mental » et « construction d'un édifice » par « composition d'un discours ».

3.4. La polysémie étroite et la polysémie lâche

Le sémantisme de *forma* offre d'assez nombreux exemples de polysémie étroite, mais il est plus difficile de trouver des exemples de polysémie lâche.

Nous choisirons des attestations où *forma* désigne une qualité physique des êtres humains. Cette qualité n'est pas toujours la même

et les exemples offrent plusieurs sens différents, en fonction du contexte.

La *forma* des hommes peut être individuellement distinctive et permettre de reconnaître les individus à leurs traits caractéristiques. Que l'on puisse identifier quelqu'un en connaissant sa *forma* et que celle-ci puisse être connue par une description, c'est ce qu'indique cette définition du portrait (*effictio*) et que confirme l'exemple plautinien suivant :

Rhétorique à Hérennius, 4,63 : Effictio est cum exprimitur atque effingitur uerbis corporis cuiuspiam forma, quoad satis sit ad intellegendum. « Le portrait consiste à représenter et à dépeindre par des mots, de façon suffisante pour faire reconnaître quelqu'un, les traits physiques qui le caractérisent. ».

Plaute *Merc.* 638-640 :

CHA. *Qua forma esse aiebant ?*

EU. *Ego dicam tibi : /*

*Canum, uarum, uentriosum, bucculentum, breuiculum, /
Subnigris oculis, oblongis malis, pansam aliquantulum.*

« — Comment disait-on qu'il était ? — Je vais te le dire :

cagneux, ventru, joufflu, courtaud, les yeux tirant sur le noir, les mâchoires allongées, les pieds comme des battoirs. » (traduction (modifiée) A. Ernout, CUF).

Celui à qui l'on a décrit l'aspect physique d'un personnage absent pourra le reconnaître, s'il le rencontre. Il connaît les « traits » qui lui permettront de l'identifier. L'analyse sémique sera :

« qualité propre à tout être humain, / concrète et visible, / concernant l'ensemble du corps, / de nature complexe, / individuellement distinctive²⁵ ».

Les occurrences de *forma*, « traits individuellement distinctifs », sont assez nombreuses, mais celles de *forma*, « aspect physique (soumis à une appréciation) » ou « aspect physique avantageux » sont encore plus nombreuses, avec des appréciations variées, généralement favorables.

²⁵ Cette analyse reproduit, en l'abrégeant, celle qui est donnée dans *Forma I*, p. 131.

Suétone, *Aug.* 79,1 : *Forma fuit eximia et per omnes aetatis gradus uenustissima*. « Il avait un physique remarquable, qui conserva beaucoup de charme à tous les âges de la vie. ».

Selon le jugement exprimé sur une *forma* par le contexte (ici *eximia et ...uenustissima*), l'analyse sémique (dont les quatre premiers sèmes sont identiques à ceux de l'analyse précédente) se terminera par un sème « qui fait l'objet d'un jugement de valeur » ou par deux sèmes : « qui fait l'objet d'un jugement de valeur / favorable ». En effet, les qualifications défavorables sont exceptionnelles. Les *formae* qui font l'objet d'un jugement de valeur sont le plus souvent valorisantes. On est frappé par la rareté des *formae* qui seraient médiocres ou très laides et par le grand nombre, presque la totalité, des autres qui sont séduisantes ou prestigieuses.

Ayant en commun le sème générique de « qualité propre à tout être humain » et ne différant que par un sème spécifique (le dernier), ces deux sens de *forma*, « traits individuellement distinctifs » et « aspect physique (soumis à une appréciation) », sont dans une relation de polysémie étroite, cf. *Forma I*, p. 288-289.

Dans un troisième sens, toujours comme « qualité physique des êtres humains », la *forma* constitue un avantage pour celui qui en est pourvu, ce qui implique que certains seulement possèdent cette qualité. Ce contexte exclut le sens de « traits individuellement distinctifs » et celui d'« aspect physique soumis à une appréciation (favorable) », car l'un et l'autre impliquent que tout homme a une *forma*. Dans *forma*, « aspect physique / soumis à une appréciation », l'« appréciation », qui dépend du contexte est un sème afférent. Mais, dans ce troisième sens, l'« avantage » procuré par la *forma*, qui peut être la « beauté », le « pouvoir de séduction » ou le « prestige », n'est plus dispensé à tous les êtres humains, mais à certains seulement²⁶. Plus encore, il peut être apprécié de façon quantitative et il est susceptible de variations, qui le font s'accroître, diminuer ou disparaître.

Horace *Epist.* 1,4,6-7: *Di tibi formam, / di tibi diuitias dederunt artemque fruendi*.

« Les dieux t'ont donné la beauté, ils t'ont donné des richesses, avec l'art d'en jouir. » (traduction F. Villeneuve, CUF).

²⁶ *Forma* figure, dans des contextes d'éloges, à côté d'autres termes qui désignent ou peuvent désigner des avantages personnels, par eux-mêmes et sans qualification (*ualetudo, aetas, dignitas, ingenium, nobilitas, genus, diuitiae, honores*, etc).

Un autre type de contexte évalue quantitativement la *forma*, ou la montre susceptible de variations. En effet, elle peut être augmentée ou disparaître :

Ovide *Met.* 1,530 : *Auctaque forma fuga est.*
« Sa beauté est encore augmentée par la fuite. »²⁷.

Pétrone 128,3: *Dic, Chrysis, sed uerum : numquid indecens sum ? Numquid incompta ? Numquid ab aliquo uitio formam meam excaeco ?*
« Réponds, Chrysis, mais dis-moi la vérité : est-ce que je suis laide ? ou négligée ? Est-ce que quelque défaut vient obscurcir ma beauté ? »²⁸.

Faut-il penser que l'analyse sémique sera :

« qualité physique des êtres humains / qui constitue un avantage profitable, / pour ceux qui en sont pourvus » ?

Le sème « avantage profitable » est devenu un sème inhérent²⁹. Il devient aussi le sème générique dans un sémème à formuler comme : « avantage corporel / profitable / pour ceux qui en sont pourvus ». C'est une rupture importante avec les deux sens de « traits individuellement distinctifs » et d' « aspect physique soumis à une appréciation » : dans ces deux sens, tout homme avait une *forma* caractéristique ou susceptible d'être appréciée en bien ou en mal, (de fait, presque toujours en bien).

Dans le premier volume de notre ouvrage, nous avons classé cette acception comme un troisième sens de *forma*, « qualité propre à un être humain », en relation de polysémie étroite avec « aspect physique (soumis à une appréciation) » (cf. *Forma I*, p. 364-365). Il nous paraît possible aujourd'hui, au moins à titre d'hypothèse, d'en faire un cas de polysémie lâche, car entre

« qualité corporelle / de nature complexe, / soumise à une appréciation / le plus souvent favorable »

et

« avantage corporel / de nature complexe, / profitable / pour ceux qui le possèdent »,

²⁷ Ovide évoque la fuite de Daphné : la brise agite ses vêtements, dévoile son corps et fait voler ses cheveux.

²⁸ Circé, dépitée par la défaillance de Polyaeos, interroge sa servante.

²⁹ Cf. C. MOUSSY (1992 :121-146, notamment 129-131).

il y a un changement de sème générique, ce qui est la marque de la polysémie lâche³⁰.

3.5. L'homonymie

Si, à un même signifiant correspondent deux signifiés tels que leurs sèmes n'ont aucun sème commun, ils sont en relation d'homonymie, comme le signalent R. Martin (1983 : 71) et F. Rastier (1987 : 69). On relève un cas d'homonymie dans le sémantisme de *forma*, entre « forme caractéristique » d'un objet fabriqué et « mode de construction » d'un rempart ou d'une machine.

L'exemple le plus clair du sens de « mode de construction » se trouve chez César, à propos des remparts gaulois :

César *Gall.* 7,23,1 : *Muri autem omnes gallici hac fere forma sunt.*

« Voici quel est d'ordinaire le mode de construction de tous les remparts gaulois ».

Suit une description précise de ce « mode de construction » (*Gall.* 7,23,1-4).

Ce sens de « mode de construction » n'est que rarement attesté, toujours dans des contextes techniques, encore chez César (*Ciu.* 2,10,1), à propos d'une galerie couverte (*musculus*), dont la construction est décrite dans la suite du texte (*Ciu.* 2,10,2-6), et chez Columelle (6,19,1), à propos d'un engin (*machina*), où l'on enferme et immobilise le gros bétail pour le soigner ; et là encore la suite du texte (6,19,1-3) indique quel est ce « mode de construction ».

L'analyse sémique de *forma*, « mode de construction », peut s'énoncer comme :

« processus visant à réaliser / à partir d'éléments divers, assemblés selon une technique appropriée, / une construction ou un engin défensif, / dont la fonction exige résistance et solidité ».

Elle n'a aucun sème commun avec l'analyse sémique de *forma*, « forme caractéristique (d'un objet fabriqué) », qui peut être :

« qualité concrète et visible / authentique, / qui ne consiste qu'en une forme / définie par des lignes ou par des plans / et qui est caractérisante ».

³⁰ Cf. R. MARTIN (1973 : 71-73).

Si l'on compare le sème générique de ces deux sens, « processus visant à réaliser » pour le « mode de construction » et « qualité concrète et visible » pour la « forme caractéristique », on constate que, dans le premier sens, *forma* est un nom d'action, mais que, dans le second, c'est un nom de qualité. Les deux sens relèvent de deux classes sémantiques différentes et sont dans une relation d'homonymie.

Si l'on ajoute l'homonymie aux six relations sémantiques inventoriées par R. Martin, on peut constater que ces sept types de relations sont représentés dans le sémantisme de *forma*.

4. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

4.1. Première difficulté : comment tenir compte de la diachronie ?

L'analyse sémique est une approche de la linguistique synchronique. Elle examine les relations qui unissent les sens d'un nom polysémique à un moment donné, et, pour le latin, à un moment donné du passé. Cependant, elle ne peut pas ne tenir aucun compte de la diachronie et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, pour notre étude sémantique de *forma*, le corpus choisi n'est pas limité à un auteur ou à une période : en principe, tous les textes conservés (par les manuscrits et les inscriptions) depuis le latin le plus ancien, jusqu'aux environs de l'an 600, sont concernés, choix qui a l'inconvénient de confondre des synchronies différentes. Le plus satisfaisant serait de faire des coupes chronologiques, par exemple une coupe au -I^{er} siècle avant notre ère et une autre au +IV^e siècle de notre ère, mais ce choix offrirait d'autres inconvénients. Nous ne l'avons pas retenu.

Par ailleurs, comment éviter des incertitudes sur l'enchaînement des sens ? Quand on rapproche deux sens d'un lexème polysémique, dans certains cas (notamment de métonymie), on peut se demander quel est le sens premier et le sens dérivé, ainsi, dans le vocabulaire de l'hydraulique, pour *forma*, le « conduit » et *forma*, « l'aqueduc ». Si l'on peut dire que *forma*, « l'aqueduc » est un sens dérivé par métonymie de *forma*, le « conduit », c'est parce que l'on dispose d'une documentation, littéraire et épigraphique, assez abondante et souvent datée. D'une façon plus générale, il faut disposer d'un nombre suffisant d'attestations d'un sens, pour pouvoir en faire l'analyse sémique, et pour pouvoir mettre ce sens en relation avec un autre.

Enfin, une autre incertitude tient au grand nombre de rapprochements possibles, dans le cas d'une polysémie particulièrement complexe, comme celle de *forma*. C'est ce que montreront différentes variantes contextuelles dont il va être question.

4.2. Comment définir les variantes contextuelles et à quel sens les rattacher ?

4.2.1. Ce peut être facile, dans certains cas.

Il serait satisfaisant de pouvoir définir ce qu'on entend au juste par « variantes contextuelles », en donnant des exemples, et de se demander comment elles se rattachent à un sens attesté par ailleurs. Parfois, il est facile d'identifier un emploi comme une variante contextuelle, de le rattacher à un sens identifié comme tel et de préciser en quoi il s'en distingue. C'est le cas dans l'exemple suivant, où Tacite évoque, après l'écroulement d'un amphithéâtre, les efforts des survivants pour identifier les corps de leurs proches :

Tacite *Ann.* 4,63,1 : *Et saepe certamen si confusior facies, sed par forma aut aetas, errorem adgnoscentibus fecerat.*

« Et souvent surgissait un conflit, quand, avec un visage défiguré, un cadavre dont le corps et l'âge offraient des ressemblances avait induit en erreur ceux qui cherchaient à le reconnaître. »³¹.

Dans le sens d'« aspect physique individuellement caractéristique », *forma* concerne à la fois le corps et le visage, comme le montrent les contextes qui décrivent la *forma*, à laquelle on reconnaît quelqu'un³². Mais, chez Tacite, en l'absence de traits du visage reconnaissables, le corps seul ne permet pas d'identifier ceux qui ont été écrasés par les décombres de l'amphithéâtre. Cet effet de sens implique pour *forma* la variante contextuelle de « traits caractéristiques de l'ensemble du corps, à l'exclusion du visage », cf. *Forma I*, p. 112-113 et p. 124. Le sème « aspect caractéristique d'ensemble (corps et visage) » a été partiellement occulté par le contexte *si confusior facies*³³.

³¹ Cf. *Forma I*, p. 112-113.

³² Cf. ci-dessus la citation de Plaute *Merc.* 638-640.

³³ *Facies*, chez Plaute, concerne l'ensemble du corps, mais, il n'en est plus de même à l'époque impériale. On sait, par le témoignage d'Aulu-Gelle (13,30,2), que *facies* est passé d'« aspect physique d'ensemble » à « traits du visage ».

4.2.2. Dans d'autres cas, on hésite à rattacher à tel sens, plutôt qu'à tel autre, une acception, plusieurs fois attestée.

Ainsi, *forma*, « type particulier (d'un comportement général, d'une situation ou d'une attitude également générales) » apparaît chez plusieurs auteurs dans un contexte doublement analogue. Celui-ci est constitué à la fois d'un contexte proche (les déterminants immédiats de *forma*) et d'un contexte éloigné (qui explicite et justifie *forma* et son contexte proche).

Le contexte proche détermine alors *forma* par un complément qui est un nom abstrait, ce qui exclut le sens d' « aspect caractéristique (d'un objet concret) ». De plus, le contexte proche comporte un autre élément qui est soit une qualification soulignant la nouveauté ou le caractère insolite (*noua forma pugnae* ou *forma insolitae pugnae*), soit une qualification qui évoque l'universalité, le grand nombre ou la diversité, le plus souvent au pluriel (*mille formae mortis*).

Le contexte éloigné peut donner lieu à une description ou se résumer en quelques mots. Parfois même il n'apparaît pas explicitement et se déduit d'un contexte encore plus large.

Pour donner des exemples, le type *noua forma pugnae* est attesté chez des historiens, ainsi :

Tite-Live 4,33,2 (des assiégés font une sortie en masse, armés de torches enflammées) : *Formaque insolitae pugnae Romanos parumper exterruit.*
« L'étrangeté du combat causa aux Romains un instant d'épouvante. »
(traduction G. Baillet, CUF).

Quinte-Curce 9,4,7 (les habitants d'une ville assiégée mettent le feu à leurs demeures) : *Quod cum ipsi augerent, hostes exstinguerent, noua forma pugnae erat.*
« Comme [les assiégés] s'efforçaient d'étendre cet incendie, tandis que leurs ennemis s'efforçaient de l'éteindre, c'était un combat d'un nouveau genre. ».

Chez Tite-Live, le contexte proche est *insolitae pugnae*, et le contexte éloigné est résumé dans la parenthèse qui précède la citation. Chez Quinte-Curce, le contexte proche est *noua ... pugnae*, et le contexte éloigné est *quod cum ipsi augerent, hostes exstinguerent*.

Le type *mille formae mortis* est attesté chez des auteurs variés, en prose et en poésie, depuis l'époque augustéenne, ainsi :

Virgile *En.* 6,625-627 : *Non (.../...) omnis scelerum comprehendere formas, / omnia poenarum percurrere nomina possim.*

« Non (...), je ne saurais exprimer tous les types particuliers de crimes, énumérer tous les noms des châtements. ».

Tacite *Ann.* 4,60,1 : *Diuersae insuper sollicitudinum formae oriebantur.*

« Cette situation faisait naître diverses manifestations d'inquiétude. »³⁴.

Chez Virgile, le contexte proche est *omnis scelerum*, et le contexte éloigné énumère de nombreuses *scelerum formae* dans ce qui précède (6, 621-624). Chez Tacite, le contexte proche est *diuersae ... sollicitudinum*, et le contexte éloigné, au paragraphe suivant (*Ann.* 4,60,2), évoque trois comportements des courtisans à l'égard de Néron, fils de Germanicus : ils l'évitent, ou bien ils le saluent et se détournent aussitôt, ou encore ils interrompent brusquement leur conversation avec lui.

4.2.3. À quel sens rattacher cette variante contextuelle ?

On voit que cette acception de « type particulier (d'un comportement général, d'une situation ou d'une attitude générales) » dépend de plusieurs contraintes contextuelles. Déterminée par des contextes bien définis, cette acception, attestée dans la prose d'art et la poésie, est nécessairement une variante contextuelle. Mais une variante de quel sens ? et selon quel processus sémantique ? C'est le problème qui se pose dans le cas d'une polysémie complexe : la richesse de la polysémie offre à certaines variantes contextuelles plusieurs possibilités de rattachement.

On pourrait penser à une métaphore, à partir du sens d'« aspect particulier d'un objet concret ». Mais cette interprétation rend mal compte de la relation qui existe, dans *noua forma pugnae* ou dans *mille formae mortis*, entre *forma* et *pugnae* ou *forma et mortis*. Dans les exemples cités, ces *formae* sont des réalisations particulières et diverses d'un phénomène général (les « crimes » qui sont châtiés dans le Tartare, chez Virgile, « l'inquiétude » des courtisans, chez Tacite), ce qui ne constitue pas une métaphore. Il vaut mieux rattacher l'acception de « type particulier » au sens classificatoire de *forma*, cf. *Forma II*, ch. 21, et, plus précisément à *forma*, « espèce », comme subdivision d'un « genre », cf. *Forma II*, ch. 21, §230-231.

Donc, en synchronie, l'acception de *forma*, « type particulier (d'un comportement général, d'une situation ou d'une attitude

³⁴ Tacite évoque le malaise qui règne à la cour de Tibère, en raison de la rivalité qui oppose Séjan à Néron, fils de Germanicus. Des espions, placés par Séjan auprès de Néron, recueillent et enveniment les imprudences verbales du jeune homme.

générales) », est une variante contextuelle du sens classificatoire de *forma*, « genre », « sorte », « espèce »³⁵.

5. CONCLUSION

L'analyse sémique est très utile dans l'étude d'un sémème polysémique, du moins pour les acceptions suffisamment représentées dans le corpus. Au-dessous d'un nombre minimal d'attestations, on ne peut savoir si l'on a affaire à un sens ou à une variante contextuelle et il devient difficile d'en donner une analyse sémique. Dans ce cas, il ne faut pas vouloir tout expliquer et on doit se résoudre à n'utiliser l'analyse sémique que là où elle est possible.

ABRÉVIATIONS

Forma I renvoie à D. CONSO, 2015, vol. 1.

Forma II renvoie à D. CONSO, vol. 2, à paraître.

OLD renvoie à *Oxford Latin Dictionary*, P. G. W. GLARE (ed.), Oxford, 1967-1982.

TLL renvoie à *Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig-Munich, depuis 1900.

RÉFÉRENCES

CALLEBAT, Louis, 1973, « Commentaire », in Vitruve, *livre VIII*, CUF, Paris, 144-149.

CONSO, Danièle, 1990, *Forma, étude sémantique*, Paris IV-Sorbonne, thèse dactylographiée.

-2015, *Forma, étude sémantique et étymologique*, vol. I, Besançon, PUFC ; vol. II à paraître.

GAUDEMET, Jean, 1967, *Institutions de l'Antiquité*, Paris, Sirey.

³⁵ En diachronie, on peut penser à une imitation de l'emploi d'ἰδέα chez Thucydide. Cette acception de *forma* serait-elle due à un calque sémantique, attesté principalement chez les historiens ?

LE GUERN, Michel, 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Librairie Larousse.

MARTIN, Robert, 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.

MOUSSY, Claude, 1989, « Les métaphores lexicalisées et l'analyse sémique », in : M. Lavency & D. Longrée (eds), *Actes du V^e colloque de Linguistique latine*, Louvain, *CILL (Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain)*, 15, 1-4, 309-319.

-1992, « La polysémie du verbe *litare* », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 87,1,121-146, notamment 129-131.

-2011, *La polysémie en latin*, Paris, PUPS.

NYCKEES, Vincent, 1998, *La sémantique*, Paris, Belin.

RASTIER, François, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.

Pour citer cet article : Danièle Conso, « L'apport de l'analyse sémique dans un cas de polysémie complexe (latin *forma*) », *Revue de Linguistique latine du centre Ernout. De Lingua Latina* n° 20, Décembre 2020, pages 95-117.